

DEMANDE D'UN LOGEMENT ÉTUDIANT AU CAMPUS DE NOUVILLE EN 2019 HORS DELAI

Encadré réservé uniquement à l'administration

Date de dépôt :/...../..... Locataire au Campus en 2018 : Oui Non
En 2018, le demandeur est : Etudiant Lycéen Non scolarisé

IDENTITÉ DU DEMANDEUR

Nom : Prénoms : ;

Date de naissance :/...../..... Lieu Naissance :

Sexe : F M Nationalité :

Situation familiale des parents (uniquement si l'étudiant est toujours à charge des parents) :

Marié(e) Veuf (ve) Divorcé(e) Ccbinage/Union Libre

Séparé(e) avec jugement tribunal Séparé(e) sans jugement tribunal

Tel de l'étudiant :/...../..... ET Tel des parents :/...../.....

N°INE ou BEA : N° CAFAT /AMG :

Mail (obligatoire et lisible) :@.....

ADRESSE ACTUELLE DU DEMANDEUR EN NC OU HORS NC

N° rue Résidence :

Bât : Apt n° : Quartier ou Tribu :

Code postal : Commune :

BP : Code postal : Commune :

Encadré réservé uniquement à l'administration

Avis (non) imposition 2017

Liens avec l'étudiant : Revenu Brut Global :

**RENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES :
LOGEMENT ACTUEL DU DEMANDEUR**

Logement : Familial En foyer Privé

Statut : En location Acquisition :

Si location familial, vos parents bénéficient-ils de l'aide au logement : Oui Non

Type : Maison Appartement Squat Autre :

Nombre de chambres : **Nombre d'occupants :**

SCOLARITE DU DEMANDEUR EN 2018 ET POUR 2019

ANNÉE	CLASSE	ÉTABLISSEMENT
2018		
Vœu N°1 pour 2019		

Envisagez-vous de partir en métropole pour des études à compter d'Août 2019 : Oui Non

BOURSES / PRET / INDEMNITES DE L'ETUDIANT EN 2019

ANNÉE	BOURSE ACTUELLE	ECHELON ou MONTANT
2018 <i>(A remplir uniquement si vous êtes étudiant)</i>	- Vice/Rectorat : <input type="checkbox"/> - Province : <i>Sud</i> <input type="checkbox"/> <i>Nord</i> <input type="checkbox"/> <i>Iles</i> <input type="checkbox"/> - Autres : - Aucune : <input type="checkbox"/>	- Vice/Rectorat : - Province : - Autres :
	BOURSE SOLLICITEE	ECHELON ou MONTANT
2019	- Vice/Rectorat : <input type="checkbox"/> - Province : <i>Sud</i> <input type="checkbox"/> <i>Nord</i> <input type="checkbox"/> <i>Iles</i> <input type="checkbox"/> - Autres : - Aucune : <input type="checkbox"/>	- Vice/Rectorat : - Province : - Autres :

MÉTIER DU DEMANDEUR (si emploi)

Profession : Employeur :

Adresse : rue Quartier :

Code postal : Commune : BP :

RIDET : Montant salaire mensuel :

Horaire d'ouverture : Lundi au Jeudi 08h00 – 12h00//13h00 – 16h00 et Vendredi 08h00-12h00//13h00-15h00
Cellule Logement de la Maison de l'Étudiant – 4 rue Félix Raoul Thomas -
98800 NOUMEA – 29.00.64 –

Les dossiers devront être déposés directement à la MDE ou transmis par courrier uniquement.

LOGEMENTS PROPOSES EN LOCATION AU CAMPUS DE NOUVILLE :

- Résidence SIC 100 : ↔ Chambre
- Résidence SIC 500 : ↔ F1 / F2 / F4

VŒUX N°1 : Chambre F1 F2 F4

VŒUX N°2 : Chambre F1 F2 F4

Si demande de colocation : Nom Prénom.....
(Transmettre également le dossier du ou des colocataire(s), avec la présente demande.)

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES SUR L'ETUDIANT

Handicap : Oui Non

Mobilité réduite : Oui Non

Vigilance médicale (*traitement, maladie chronique...*) : Oui Non

Nombre de frère(s) et sœur(s) à la charge des parents (*excepté vous*):

Voiture personnelle : Oui Non

MOTIF DE LA DEMANDE

1/Je n'habite pas sur Nouméa ou sur le Grand Nouméa

2/Je souhaite un logement pour convenance personnelle :

RAPPEL

Aux vues de l'article 27 de la loi n° 7817 de janvier 1978 (informatique et liberté)

Les informations figurant et transmises feront l'objet d'un traitement informatisé.

Vous pouvez au regard de cette loi, accéder à tout moment aux informations vous concernant et les rectifier auprès du service qui a enregistré votre demande.

Ces renseignements sont réservés à un usage interne ainsi qu'à la mise en œuvre des politiques sociales de l'habitat définies en faveur des populations concernées.

La Maison de l'habitat, la Maison de l'étudiant ainsi que les opérateurs se réservent la possibilité de vérifier l'exactitude des déclarations qui leur sont faites. La fourniture d'informations inexactes peut entraîner la réparation de préjudice éventuellement subi ou bien encore la nullité du contrat pour dol ou sa résolution.

Rappel article 441-1 du Code Pénal :

Constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérité de nature à causer un préjudice et accomplie par quelque moyen que ce soit dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques.

Le faux ou usage de faux sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 € d'amende soit 5 370 000 CFP

→ **J'autorise la Maison de l'Étudiant à communiquer les informations de mon dossier aux opérateurs de logement social et aux services de la province Sud dédiés au logement.**

Signature de l'étudiant OU d'un parent si étudiant mineur :
Précédée de la mention « Lu et approuvé »

Horaires d'ouverture : Lundi au Jeudi 08h00 – 12h00/13h00 – 16h00 et Vendredi 08h00-12h00/13h00-15h00

Cellule Logement de la Maison de l'Étudiant – 4 rue Félix Raoul Thomas -

98800 NOUMEA – 29.00.64 –

Les dossiers devront être déposés directement à la MDE ou transmis par courrier uniquement.

PIECES OBLIGATOIRES A PHOTOCOPIER
TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS TRAITE

ETAT CIVIL

- 1 Photo d'identité
- Pièce d'identité de l'étudiant
- Extrait de naissance ou livret de famille de l'étudiant
- Couverture sociale à jour :
 - o Carte CAFAT **ou** AMG (parents ou étudiant)
- Carte de séjour pour les étrangers(*)

**Aucune Photocopie
ne sera faite sur
place!!!**

IMPOTS

→ Concerne les parents et/ou l'étudiant

- Déclaration sur les revenus : 2017 (des 2 parents sauf si jugement tribunal)
- Avis d'imposition : **2017 ou simulation de calcul** (des 2 parents sauf si jug.trib.)

SITUATION PROFESSIONNELLE/RESSOURCES

→ Concerne l'étudiant

- 3 Derniers relevés de compte de l'étudiant (si compte)
- Notification de bourse étudiant : **2019** (bourses vice-rectorat **ET** province) dès réception
- Attestation de l'employeur / contrat de travail / convention d'étude ou formation (*)
- 3 Derniers bulletins de salaire ou indemnités de stage(*)
- Justificatifs de pensions(*)
- Justificatifs d'aides sociales(*)
- Echéanciers de tous les crédits en cours(*)

AUTRES SITUATIONS

- Justificatifs du statut d'étudiant pour les étudiants scolarisés (certificat scolarité ou carte étudiant)
- Bulletin ou relevé de notes du 1^{er} semestre 2018 pour les **demandeurs** scolarisés
- Jugement tribunal (divorce des parents, garde enfant, pension alimentaire) (*)
- Carte d'invalidité, handicapé (CRHD) (*)

LOGEMENT

- Quittance électricité /eau les plus récentes ou attestation de résidence (domicile familial)
- Bail ou contrat de location si locataire dans le parc privé(*)
- Quittance ou reçu de dernier loyer si locataire dans le parc privé(*)

Légende :

- : Pièces obligatoires

(*) : A fournir uniquement si l'étudiant est concerné.

VOTRE DOSSIER SERA TRAITE FIN JANVIER 2019

Horaires d'ouverture : **Lundi au Jeudi 08h00 – 12h00//13h00 – 16h00 et Vendredi 08h00-12h00//13h00-15h00**
Cellule Logement de la Maison de l'Étudiant – 4 rue Félix Raoul Thomas -
98800 NOUMEA – 29.00.64 –

Les dossiers devront être déposés directement à la MDE ou transmis par courrier uniquement.